

## OBJECTIF

Être capable de réaliser les différentes vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 Décembre 2004 d'un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Être capable au sens de la R457, de :

- ✓ Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- ✓ Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage (1) d'éléments de l'échafaudage).
- ✓ Être capable d'utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification. (1) : les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée.

## CONTENU DE LA FORMATION

### THEORIE

- A. Connaissances générales
- B. Les règles de sécurité
- C. La prévention en entreprise
- D. Les échafaudages roulants

### PRATIQUE

- A. Vérification du matériel avant montage, pendant son utilisation et au démontage,
- B. Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses,
- C. Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage,
- D. Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur.

## PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

### Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des échafaudages roulants en toute sécurité, et d'exercices pratiques.

### Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Plateforme d'évolution pratique selon la recommandation R457 de la CNAM.

### Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur CACES®.

## PUBLIC

Toute personne amenée à vérifier un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant et de hauteur inférieure à 24 mètres, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

## PRÉ-REQUIS

Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

## DURÉE

Durée : de 7 à 14 heures en fonction du nombre de participants et du niveau d'expérience des stagiaires. Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois. Groupe de 4 à 8 stagiaires.

## LIEU

En présentiel  
Sites techniques FC PRO  
Ou sur "site client".

## TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.

Personne avec expérience en échafaudages, comme utilisateur et formateur.

## EVALUATION

Les épreuves théoriques et pratiques sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R457 de la CNAM en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer un certificat au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fpro.fr](mailto:formation@fpro.fr). Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.

## FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.

## CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fcpro.fr](mailto:formation@fcpro.fr)

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.